



Déclaration Environnementale Produit

(Synthèse)

1

Bloc-porte
bois de
communication
(avec
huisserie
bois)

Déclarant	Association Technique des Fabricants de Blocs-Portes Techniques (ATF-BPT)
Unité fonctionnelle	Fermer une ouverture permanente dans une paroi, tout en permettant le passage de piétons, pour une durée de vie de référence (DVR) de 25 ans
Unité	m ² (surface de l'ouverture avant pose)
Date de publication	14.10.2013
Date de validité	13.10.2018



CONTEXTE & METHODOLOGIE

Le présent document est constitué d'extraits choisis de la Déclaration Environnementale Produit (DEP) « Bloc-porte bois de communication (avec huisserie bois) » du 14 octobre 2013. Cette DEP est la première des 8 DEP réalisées par la société C4Ci pour l'ATF-BPT, conformément à la norme européenne EN 15804. Elle a fait l'objet d'une revue critique générale établie par le CSTB portant sur le cadrage de l'étude et les hypothèses de modélisation de l'Analyse de Cycle de Vie.



PRODUITS COUVERTS

La DEP « Bloc-porte bois de communication (avec huisserie bois) » couvre l'ensemble des blocs-portes bois de communication (avec huisserie bois) dont les éléments sont fabriqués et commercialisés en France par les membres de l'association ATF-BPT.

Les membres suivants de l'association ATF-BPT fabriquent des produits couverts par la présente Déclaration Environnementale Produit :

BLOCFER, 13, rue Pierre & Marie Curie, 19400 Argentat

COMEC, ZA de Montévi, 49280 La Tessoualle

JELDWEN, 35 avenue de la Ténarèze, 32800 Eauze

MALERBA, Rue Paul Malerba, B.P. 32, 69470 Cours-la-Ville

POLYTECH, 3 Allée des Ajoncs, ZAC de la Montane EST 1, 19800 Eyrein

PREMDOR, 22 rue d'Artagnan, 33100 Bordeaux





INDICATEURS ENVIRONNEMENTAUX NF EN 15804

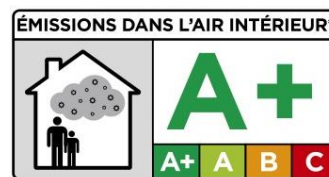
Indicateur	Valeur sur l'ensemble du cycle de vie	Unité
Indicateurs décrivant les impacts environnementaux		
➤ Réchauffement climatique	16,1	kg eq. CO ₂ /UF
Appauvrissement de la couche d'ozone	0,0000029	kg eq. CFC 11
Acidification des sols et de l'eau	0,136	kg eq. SO ₂
Eutrophisation	0,0452	kg eq. PO ₄ ³⁻
Formation d'ozone photochimique	0,00749	kg eq. éthène
Epuisement des ressources abiotiques – éléments	0,000186	kg eq. Sb
Epuisement des ressources abiotiques – combustibles fossiles	401	MJ PCI
Pollution de l'air	3580	m ³
Pollution de l'eau	67,3	m ³
Indicateurs décrivant l'utilisation des ressources énergétiques primaires		
Utilisation de l'énergie primaire renouvelable, à l'exclusion des ressources d'énergie primaire renouvelables utilisées comme matières premières	69,1	MJ/UF
Utilisation des ressources d'énergie primaire renouvelables en tant que matières premières	273	MJ/UF
Utilisation totale des ressources d'énergie primaire renouvelables (énergie primaire et ressources d'énergie primaire utilisées comme matières premières)	342,1	MJ/UF
➤ Utilisation de l'énergie primaire non renouvelable, à l'exclusion des ressources d'énergie primaire non renouvelables utilisées comme matières premières	724	MJ/UF
Utilisation des ressources d'énergie primaire non renouvelables en tant que matières premières	36,1	MJ/UF
Utilisation totale des ressources d'énergie primaire non renouvelables (énergie primaire et ressources d'énergie primaire utilisées comme matières premières)	760,1	MJ/UF
Indicateurs décrivant l'utilisation de matières et ressources énergétiques secondaires et l'utilisation d'eau		
Utilisation de matière secondaire	2,88	kg/UF
Utilisation de combustibles secondaires renouvelables	0	MJ/UF
Utilisation de combustibles secondaires non renouvelables	0	MJ/UF
Utilisation nette d'eau douce	257	m ³ /UF
Autres informations environnementales décrivant les catégories de déchets		
Déchets dangereux éliminés	0,152	kg/UF
➤ Déchets non dangereux éliminés	31,1	kg/UF
Déchets radioactifs éliminés	0,00529	kg/UF
Autres informations environnementales décrivant les flux sortants		
Composants destinés à la réutilisation	0,0919	kg/UF
Matériaux destinés au recyclage	0,0919	kg/UF
Matériaux destinés à la récupération d'énergie	0,0919	kg/UF
Energie fournie à l'extérieur	0,0139	MJ/UF

Notes : La version complète de cette DEP présente les résultats détaillés par étapes du cycle de vie. Les 3 indicateurs mis en avant sont considérés comme principaux



INFORMATIONS ADDITIONNELLES SUR LE RELARGAGE DE SUBSTANCES DANGEREUSES DANS L'AIR INTERIEUR

Des essais de mesure des émissions de substances volatiles sur produits de construction solides selon la norme NF EN ISO 16000-9 (2006) ont été réalisés par l'Institut Technologique FCBA pour l'ATF-BPT. D'après les résultats de ces essais collectifs (Rapports d'essais FCBA n°402/12/1008C/1à8 et n°402/12/1008C/9et10) et les essais individuels réalisés par les membres de l'ATF-BPT, la classe affichée pour les produits couverts par la présente DEP varie de A à A+ (suivant le Décret n° 2011-321 du 23 mars 2011 et l'Arrêté du 19 avril 2011).



*Information sur le niveau d'émission de substances volatiles dans l'air intérieur, présentant un risque de toxicité par inhalation, sur une échelle de classe allant de A+ (très faibles émissions) à C (fortes émissions)

Exemple d'étiquette >



Pour télécharger les 8 DEP en version complète
- rendez-vous sur <http://www.batibois.org/blocs-portes-techniques/#4>
- ou scannez le flash-code



L'Industrie Bois Construction